

Conseil communautaire L'avant-projet du pôle de santé qui sortira de terre cet automne, contigu à l'hôpital de Lure a été validé. Mais les délégués pointent déjà un manque de places de parking

Le pôle de santé ouvrira fin 2017

LE PÔLE DE SANTÉ pluridisciplinaire, c'est le projet phare de la mandature, a une fois de plus rappelé lundi soir Robert Morlot, président de la communauté de communes. Un établissement dont on parle depuis longtemps dans la cité et qui devrait se concrétiser à l'automne prochain par la pose de la première pierre. Pour une mise en service en décembre 2017 où treize professionnels de santé pourront exercer.

Lundi soir, les délégués communautaires ont donc validé l'avant-projet définitif de ce bâtiment de 493 m² qui sortira de terre à côté du centre hospitalier luron.

Un investissement de 1.575.000€ qui devrait être subventionné à hauteur de 420.000€ de fonds d'investissement, 380.000 € dans le cadre du Pact (Programme d'action concertée territoriale) et la Région Bourgogne Franche-Comté devrait également abonder à hauteur de 180.000€.

Parking insuffisant

Mais ce qui inquiète surtout les délégués c'est de savoir si les recherches pour trouver des médecins généralistes vont aboutir. Car



■ La com'com investit 1.5 M€ dans la construction de ce pôle de santé.

Photo DR

cela fait des mois que ces appels du pied restent vains. Mais selon Bertrand Plantevin, directeur général des services, le directeur de l'hôpital de Haute-Saône est confiant quant à l'arrivée de praticiens lorsque le chantier aura pris sa vitesse de croisière. Mais dans l'assemblée on regrette qu'un

local ne soit pas dédié à un cabinet d'ophtalmologie.

Autre inquiétude formulée lundi soir par certains délégués communautaires en découvrant les plans de ce futur pôle de santé c'est le manque de places de stationnement. Dans le projet il est prévu quarante-quatre places dont quatorze seront

réservées au personnel du pôle de santé.

« Comment va-t-on gérer l'entrée au pôle de santé, car le stationnement sur le site de l'hôpital est déjà en temps ordinaire compliqué », interroge un délégué. « C'est un vrai problème », reconnaît Bertrand Plantevin. « J'ai rencontré le direc-

Douze cabinets

► Dans ce bâtiment de 493 m² une douzaine de cabinets seront créés pour quatre médecins généralistes, un orthophoniste, un orthoptiste, un psychologue, une cellule sera mutualisée par des spécialistes psychologue-diététicienne, un cabinet infirmier, deux podologues, et un cabinet polyvalent sera à disposition de spécialistes.

► Divers espaces seront partagés par le secrétariat, espace d'attente, sanitaires, local archives et locaux techniques.

► À l'étage il est prévu de créer deux studios de 18 m² chacun pour héberger des stagiaires ou des médecins remplaçants.

teur du CHI la semaine dernière pour en discuter ». « Pascal Mathis, est conscient que cette problématique du stationnement est d'ailleurs un frein au développement du site de l'hôpital de Lure ».

Pour Robert Morlot, la préoccupation du moment est de trouver des praticiens afin d'éviter que ce bâtiment ne soit une coquille vide.

Ch.I.